

Une ouverture sans frais

APRÈS LE SCRUTIN SUR L'ADHÉSION À L'ONU, LES POLITOLOGUES DEVRONT AFFINER LEURS NORMES. JUSQU'À CE JOUR ÉTAIT ENSEIGNÉE la règle de concordance peuple-cantons : il faut, disait-on, une majorité d'au moins 56% du peuple pour être assuré d'une majorité de cantons. Aujourd'hui on sait qu'à 54% c'est encore possible.

Dans des scrutins aussi serrés, chacun peut considérer que son apport a été décisif. Tous les citoyens font le rêve démocratique d'une votation qui, sur plusieurs centaines de milliers de voix, se jouerait à une voix près : la leur, enfin véritablement souveraine ! Mais dans la réalité des facteurs déterminants, il faut s'arrêter à l'influence d'économiesuisse.

Il y a d'abord corrélation entre ses prises de position et le résultat des votations. Par exemple l'introduction de la TVA en Suisse. Après deux échecs populaires, les risques reconnus poussaient à l'attentisme jusqu'au moment où l'économie a estimé qu'il était de son intérêt de faire le pas. Le revirement dans la procédure parlementaire et populaire se révèle décisif. Le soutien aux bilatérales est apparu, de même, primordial. Certes economiesuisse dispose, quand elle est décidée à mettre le prix d'une campagne soutenue, des millions nécessaires à une propagande efficace. Les moyens financiers qu'elle peut faire intervenir sont même à la limite d'une séparation des pouvoirs, celui de l'économique et celui du politique. Mais ils n'expliquent pas à eux seuls son influence déterminante qui est faite aussi

de relais personnels, de réseaux, de supports, etc. Ce rappel pour mettre en perspective les potentialités d'ouverture que peut signifier l'adhésion à l'ONU. Si le scrutin a eu une valeur symbolique forte, si, en ce sens, il a été historique, l'ouverture s'est faite sans sacrifice et sans frais, autres que ceux de notre cotisation de membre.

C'est avec l'Union européenne et avec les Etats-Unis que se jouent les négociations qui coûtent, coûteront et qui toucheront nos intérêts. Et notamment notre secret bancaire, son extension et son interprétation, déclarés non négociables par le Conseil fédéral.

Les bilatérales bis révèlent la détermination des deux parties et leur capacité à trouver des solutions dites équivalentes. Le scrutin si serré sur l'ONU, une ouverture sans risque, et le poids déterminant d'économiesuisse, restreignent d'autant la marge de manœuvre. Toute ouverture, affaiblissant nos privilèges, est exposée à un refus populaire facile à obtenir en chargeant de quelques millions un des plateaux de la balance. Et l'isolationnisme véritable ne sera vaincu que lorsque nous accepterons de renoncer à des avantages de concurrence déloyale par rapport aux règles en vigueur chez nos voisins. Le grand débat se situe là, mais il n'est pas pour l'instant ouvert. C'était agréable de savourer le succès ONU, mais c'était le pain blanc qu'on a mangé en premier. AG

l'ouverture s'est faite sans frais autres que ceux de notre cotisation de membre

Sommaire

Dossier de l'édito : Ce ne fut pas une première (p. 2)

Mobilité : «Avanti» contre le mur (p. 3)

Elections vaudoises : La fin des certitudes (p. 4)

Planification politique : Bâle-Ville à l'heure de la nouvelle gestion publique (p. 5)

Sport : La gourmandise provoque l'indigestion (p. 6)

Chronique : Label vert (p. 8)

Ce ne fut pas une première

En 1920, emmené par le président Motta, le pays adhérait à la Société des Nations. Plus audacieuse qu'aujourd'hui, la Suisse était un des membres fondateurs.

Le 15 novembre 1920, le président de la Confédération Motta, flanqué des conseillers fédéraux Haab et Schulthess, pantalons rayés, redingote sombre, faux-col amidonné, tous trois portant moustache noire fournie et assortie, chapeaux hauts-de-forme, défilaient, au son des cloches dans les rues de Genève pour se rendre à l'Hôtel National, qui fut le premier siège de la Société des Nations, dont la Suisse fut considérée comme membre fondateur.

En 1920, un engagement fort

En ratifiant l'additif constitutionnel d'adhésion à la Société des Nations, le 16 mai 1920, par onze et demi-cantons contre dix et demi, une centaine d'Appenzellois ayant décidé du scrutin, le peuple suisse fit un pas plus audacieux qu'en ratifiant, ce 3 mars 2002, l'adhésion à l'ONU. Le pacte de la SDN était une partie du traité de Versailles et des traités subséquents

qui imposaient la loi des vainqueurs. Ni l'Allemagne, ni l'Union Soviétique n'en firent initialement partie et le Sénat américain refusa de suivre le président Wilson. Certes, la Suisse avait obtenu, préalablement à Londres, la reconnaissance confirmée de sa neutralité militaire, mais son adhésion demeurait un engagement fort où elle prenait parti dans la politique européenne de ses voisins immédiats. Les partisans et adversaires se répartissaient selon des découpages semblables et différents de ceux d'aujourd'hui. La Suisse romande farouchement francophile adhéra à cette construction de la paix des vainqueurs et le Tessin se joignait à elle, à l'époque, avec enthousiasme. La gauche socialiste était hostile à cette institution des puissances impérialistes.

L'engagement de la Suisse dans la SDN connut des avatars importants liés aux convictions de Motta: opposition à l'adhésion de l'URSS, application

souple des sanctions économiques contre l'Italie qui agressait l'Ethiopie, puis reconnaissance de cette occupation coloniale et enfin retour à la neutralité dite intégrale.

Notre originalité

En comparaison de ce parcours, l'engagement de la Suisse d'être le 190^e pays de l'ONU, s'il est toujours de forte portée politique intérieure, est en fait de faible prise de risque. On relèvera toutefois que les commentaires étrangers ont très souvent titré: la Suisse abandonne sa neutralité. La diplomatie suisse aura donc un travail important à fournir pour faire valoir notre originalité: le sens de notre neutralité historique et de notre fédéralisme, notre passé sans conquêtes territoriales entraînant un jeu de revanches, notre absence dans les mainmises coloniales, notre disponibilité comme pays hôte des institutions internationales, etc. Bref de faire valoir notre qualification internationale. *ag*

Armée

Dix-huit semaines

La commission de sécurité du Conseil des Etats propose de ramener à dix-huit semaines la durée de l'école de recrues, fixée initialement à vingt-cinq, puis vingt-et-un, dans la nouvelle loi militaire soumise au Chambres. Le Département militaire, déçu dans ses prétentions, met en cause le lobbysme des Hautes Ecoles et de l'économie. C'est caricaturer l'enjeu.

On connaît la tendance actuelle à l'allongement des études. Or, l'école de recrues ne doit pas être un facteur supplémentaire extérieur étirant enco-

re la formation professionnelle et universitaire.

Et dix-huit semaines sont insérables encore dans les longues vacances universitaires d'été. A vingt-et-une semaines, c'est un semestre de perdu, voire une année, à la charge des familles, ou de l'étudiant. Dans la pondération des intérêts, le perfectionnisme militaire ne saurait l'emporter; il devient même contraire à l'esprit de milice qui veut que le service militaire s'inscrive sans heurts dans la vie civile. Que le Conseil des Etats suive sa commission! *ag*

«Avanti» contre le mur

«**L**ausanne-Genève : seules six pistes pourront absorber le trafic en 2020» titrait récemment sa une le quotidien *Le Temps*. Pourtant, à la lecture des principales conclusions de l'étude commandée à un bureau d'ingénieurs par le Touring club suisse (TCS), il fallait rapidement déchanter. Si les experts attendent de l'élargissement de l'axe autoroutier lémanique une réduction du nombre des accidents et des bouchons, ils avertissent également que les transports publics y perdront en attractivité et que les engorgements se déplaceront à l'entrée des deux villes.

Le titre catégorique du *Temps* reflète bien les pseudos vérités propagées par les promoteurs de l'initiative «Avanti» : la construction d'une piste supplémentaire sur les tronçons du réseau autoroutier les

plus chargés, comme le doublement du tunnel du Gotthard, n'apporteraient que des allègements ponctuels sans améliorer pour autant la mobilité sur l'ensemble du réseau. «Avanti» porte bien son nom puisque l'initiative des milieux routiers consiste à jouer de «l'effet domino» en reportant les problèmes en amont ou en aval : une fuite en avant.

Loi naturelle ou fatalité subie

La preuve en est apportée par les situations d'urgence mentionnées par les initiateurs : les tronçons Coppet-Le Vengeron et Morges-Lausanne. Il s'agit de faire face à une croissance du trafic pendulaire. Mais grâce à cette fluidité accrue ou tout simplement maintenue, grâce à la voie supplémentaire, les véhicules viendront s'aggluti-

ner à l'entrée des deux villes pour y perdre le temps précédemment gagné. A moins que l'on prolonge l'autoroute jusque dans les centres urbains!

Le caractère pervers de telles études tient aux postulats qui les sous-tendent. La mobilité individuelle va croître et rien ne pourra s'y opposer; loi naturelle ou fatalité, tel est l'a priori basique de toute politique des transports. Alors que le trafic pendulaire lémanique constitue le type même de déplacement à canaliser par les transports publics.

Mais pour modifier les comportements, il faut à la fois que ces transports soient performants et que les possibilités de parking à la journée dans les villes soient rendues plus rares et onéreuses. Ce qui implique l'expression d'une volonté politique, tout le contraire de la fatalité subie. *jd*

Aide au logement

Berne ne sort pas des sentiers battus

Au cours de la dernière décennie, la politique fédérale d'aide à la construction et à l'acquisition de logements a subi un sérieux revers. Le système, basé sur un abaissement initial des frais financiers – investissement et intérêts hypothécaires –, puis sur une progression régulière de l'effort des bénéficiaires, n'a pas résisté à la crise économique et à la stagnation voire la baisse des revenus. De nombreux bénéficiaires de cette aide ont dû jeter l'éponge et abandonner l'objet immobilier de leur rêve : la récession a empêché la croissance planifiée de leur effort financier. Dans l'aventure, la Confédération a perdu quelque 800 millions de francs.

Cet échec n'a pourtant pas

conduit le Conseil fédéral à repenser le système. Dans son message aux Chambres, il se contente de mieux cibler l'aide en accordant des prêts sans intérêts à la construction, la rénovation et l'acquisition, remboursables en 25 ans. Il vise ainsi à réduire de 30% le niveau des loyers pour les personnes âgées, les invalides, les jeunes familles avec enfants et les familles monoparentales dans le besoin. Mais le coup de pouce reste modeste puisqu'il ne concerne que 1500 logements par an. A cela s'ajoutent des cautionnements en faveur des ménages ne disposant pas d'un capital de départ suffisant pour acquérir un logement. Là également l'effort est minime : 1200 logements par an.

Dans son premier projet de nouvelle péréquation financière, le Conseil fédéral prévoyait tout simplement de supprimer cette aide et de transférer la tâche aux cantons, plus proches des besoins. Un transfert qui n'a pas résisté à la procédure de consultation.

On peut regretter que la Confédération n'ait pas exploré des pistes administrativement plus simples et probablement plus efficaces, telles que des allègements fiscaux sur les comptes-logement des familles désireuses d'acquérir un appartement ou encore une maison et des allocations-logement – là c'est aux cantons d'agir – pour les couches les plus défavorisées de la population. *jd*

IMPRESSUM

Rédacteur responsable :
Jean-Daniel Delley (jd)

Rédaction :
Géraldine Savary (gs)

Ont collaboré à ce numéro :
Marco Danesi (md)
André Gavillet (ag)
Jacques Guyaz (jg)
Yvette Jaggi (yj)
Charles-F. Pochon (cfp)
Anne Rivier

Composition et maquette :
Allegra Chapis
Géraldine Savary
Responsable administratif :
Marco Danesi

Impression :
Ruckstuhl SA, Renens

Abonnement annuel : 100 francs
Étudiants, apprentis : 60 francs
@bonnement e-mail : 80 francs
Administration, rédaction :
Saint-Pierre 1, cp 2612
1002 Lausanne
Téléphone : 021/312 69 10
Télécopie : 021/312 80 40
E-mail : domaine.public@spn.ch
CCP : 10-15527-9
www.domainepublic.ch

La fin des certitudes

**Le paysage politique vaudois sort transformé
des résultats des élections cantonales.**

Reste maintenant à confirmer les tendances du premier tour.

Il fut un temps, pas si lointain, où un conseiller d'Etat, vaudois de surcroît et radical de bien entendu, était une figure autoritaire, respectée, sacrée. Le Panthéon n'était pas parfait : manque de dialogue entre les élus et la population, opacité dans l'exercice du pouvoir, copinage en tous genres. Mais la sacralisation des fonctions politiques protégeait les conseillers d'Etat qui pouvaient ainsi se payer le luxe de prendre des décisions impopulaires. Aujourd'hui, il n'y a plus que Pascal Couchepin, non soumis à la sanction des urnes, pour revendiquer de ne pas être aimé.

Car une chose est maintenant sûre dans le canton de Vaud. La

fonction ne protège plus des coups de crayon. Francine Jeanprêtre, à la tête d'un département difficile, a engagé des réformes importantes, pris des décisions courageuses, qui donneront vraisemblablement des effets positifs dans les prochaines années. Les élections arrivent trop tôt pour qu'elle puisse engranger les fruits du travail accompli. Elle est cruellement sanctionnée. Morale de cette triste histoire à graver dans la tête des futurs conseillers d'Etat : pour vivre heureux, vivre caché et refuser tout département exposé (qui voudrait aujourd'hui du Département de la formation et de la jeunesse?).

La sanction des urnes a été

tout aussi cruelle au Grand Conseil : tout comme il ne suffit plus d'être sortant pour être réinstallé dans ses fonctions, il ne suffit plus d'être secrétaire ou président de parti pour assurer une élection.

Les élections vaudoises de ce week-end ont donc ébranlé les certitudes, des élus comme des grands partis politiques. La déconfiture du parti radical, l'affaiblissement du parti libéral, le maintien des socialistes, le renforcement des Verts et de l'UDC dessinent de nouvelles partitions. Cette recomposition est le résultat de choix populaires apparemment contradictoires : un vote clairement protestataire et la volonté d'un rééquilibrage. Le

vote protestataire explique la défaite cuisante des radicaux au profit de l'Union démocratique du centre. Et la volonté de recentrage manifestée par les Vaudois vise à redonner aux autorités politiques les moyens de gouverner. En ce sens-là, les Verts ont incarné cette politique d'apaisement des fronts, le dépassement des conflits, l'objectif, impératif, du consensus.

Les Vaudois doivent maintenant confirmer au second tour ce qu'ils ont manifesté au premier : donner une nouvelle composition au Conseil d'Etat vaudois qui permettra à la fois d'équilibrer les forces politiques et de dépasser les mécontentements. *gs*

Petits jeux sur le site de 24 Heures

On n'en est pas encore aux élections virtuelles, mais le réseau des réseaux fonctionne déjà comme anti-chambre des bureaux de vote.

A l'occasion des élections cantonales cette fois, le site de 24 Heures offrait à nouveau aux navigateurs la possibilité de se prononcer via Internet. En l'occurrence, il s'agissait de désigner leur candidat-e favori-te au Conseil d'Etat vaudois parmi les quatorze personnes lancées dans la course au Château.

Ouvert un mois avant le premier tour réel, le «scrutin» affi-

chait pendant les trois premières semaines, avec 100 et 300 votants par jour, le même ordre de préférence : Anne-Catherine Lyon et Philippe Biéler largement en tête, Francine Jeanprêtre en septième position, les libéraux et Jean-Claude Mermoud lâchés. Manifestement, on n'a pas le loisir de surfer dans les districts ruraux.

Puis, Pierre Chiffelle, qui talonnait le duo de tête depuis le début, s'est installé en tête de tout le peloton dès le 22 février, suite sans doute à une première action concertée.

Mais c'est vers le milieu de la dernière semaine que la participation a fait un bond, passant en deux jours de 4000 à plus de 8000 suffrages. Du coup, le Vert Philippe Biéler, réputé dangereux, plonge non seulement derrière les radicaux Pascal Broulis et Jacqueline Maurer, «élus» dès le début, mais aussi derrière M^{mes} et MM. Jeanprêtre, Golaz, Rochat et Amstein, tandis que Zisyadis s'efface à moins de 4% des favoris, tout juste au-dessus de Ted Robert et de... Jean-Claude Mermoud.

Cette manipulation massive de dernière heure n'a évidemment rien changé dans la réalité. Elle a simplement montré qu'un minimum d'habileté informatique permettait de voter des dizaines de fois, ce dont certains ne semblent pas s'être privés dans les deux nuits du mercredi 27 et du jeudi 28 février dernier.

Question en forme de conclusion : pourquoi les résultats du sondage organisé par 24 Heures n'ont-ils pas paru dans «Le grand quotidien vaudois»? *yj*

Bâle-Ville à l'heure de la nouvelle gestion publique

Le Grand Conseil bâlois a débattu pendant deux jours d'un plan politique pour la législature élaboré par le Conseil d'Etat. Exercice ardu et novateur.

Dans DP 1488 («Réforme de l'Etat: Bâle-Ville innove encore»), nous présentons le nouvel instrument élaboré par le Conseil d'Etat du demi-canton rhénan qui conjugue orientations politiques, priorités de la législature – le développement urbain, l'intégration des étrangers, la formation et l'assainissement du budget –, plan d'action et budget: le plan politique. Une manière de faire qui tranche avec les collages artificiels des programmes de législature et autres discours de Saint-Pierre, exercices à mille lieues d'une pratique collégiale.

Le Grand Conseil a maintenant débattu de ce plan deux jours durant. Un premier exercice ardu pour des députés peu habitués à réfléchir en termes de planification. En effet tous les mandats présentés ne relevaient pas toujours de la planification et auraient pu tout aussi bien faire l'objet

d'une motion ou d'une interpellation.

Néanmoins, les parlementaires ont bien vu la nécessité de disposer d'indicateurs et de critères – selon eux insuffisamment précisés par le Conseil d'Etat – pour apprécier ultérieurement la réalisation des objectifs visés.

Ils ont également critiqué le flou de la prévision budgétaire, dans un contexte de réduction d'impôt et de croissance des dépenses. Et ils ont souligné l'absence d'instances de coordination chargées de piloter les tâches interdépartementales.

Le choix de mandats clairs

Le plan politique est l'affaire du gouvernement. Néanmoins le parlement, qui doit se borner à prendre connaissance des intentions de l'exécutif, peut adopter des mandats à l'intention de ce dernier, man-

datés qui déploieront leurs effets sur le prochain budget ou le prochain plan.

Le Grand Conseil a accepté douze de ces mandats concernant notamment le développement des crèches – suppression des listes d'attente d'ici deux ans –, la politique de la jeunesse, le soutien aux écoles professionnelles et les zones piétonnes au centre ville.

Par cette procédure qui permet au gouvernement d'affirmer son rôle de direction politique ainsi qu'au parlement de réagir et de corriger les intentions de l'exécutif – l'exercice étant conçu dans une perspective quadriennale et coordonnée –, Bâle-Ville innove.

Cette expérience originale ne peut qu'éveiller l'intérêt des autres collectivités cantonales et communales trop souvent empêtrées dans la gestion ponctuelle et quotidienne des affaires publiques. *jd*

Succession de Bertossa

«Ne recevoir aucun présent, aucune faveur, aucune promesse . . .»

A l'issue de sa désignation comme candidat de l'Entente bourgeoise au poste de procureur général, Daniel Zappelli a déclaré: «Je me vois comme le candidat de l'Entente et je vais défendre les intérêts, la vision et les idées des partis qui la composent» (*Le Temps*, 27 février 2002).

Ose-t-on rappeler au prétendant à la plus haute charge judiciaire du canton quels sont les termes de la promesse qu'il

sera invité à prononcer devant le grand Conseil en cas d'élection?

«Je jure ou je promets solennellement:

- d'être fidèle à la République et canton de Genève comme citoyen et en ce qui concerne mon office;
- de rechercher avec vigilance et de déferer aux autorités compétentes toutes les infractions aux lois et de poursuivre les contrevenants sans aucune acception

de personne, le riche comme le pauvre, le puissant comme le faible, l'habitant du pays comme l'étranger;

- de veiller à l'observation des règlements et de défendre tous les intérêts que la société me confie, ceux des mineurs, des interdits et de toutes les personnes qui réclament une protection plus spéciale;
- de m'attacher strictement aux lois et à l'intention de la loi;
- de remplir mon office avec di-

gnité, rigueur, assiduité, diligence et humanité;

- de ne point fléchir dans l'exercice de mes fonctions, ni par intérêt, ni par faiblesse, ni par espérance, ni par crainte, ni par faveur, ni par haine pour l'une ou l'autre des parties;
- de n'écouter, enfin, aucune sollicitation et de ne recevoir, ni directement ni indirectement, aucun présent, aucune faveur, aucune promesse à l'occasion de mes fonctions.»

La gourmandise provoque l'indigestion

Le sport – ou du moins les principales disciplines sportives – a acquis une dimension économique et financière de première importance. La déconfiture du groupe multimédia allemand Kirch en apporte en négatif la preuve éclatante.

Aux dernières nouvelles, les dettes du groupe Kirch se montent à près de sept milliards d'euros et les banques refusent de poursuivre ce jeu de l'aviation. Le chancelier Gerhard Schröder est saisi du dossier. Comment en est-on arrivé là ?

Les grands clubs sont aujourd'hui cotés en bourse. Conscients de l'attractivité de leurs prestations sportives et du large public que touche la télévision, ils vendent à prix d'or les droits de retransmission. Le magnat allemand Leo Kirch a compris très vite les enjeux financiers de cet engouement. Ainsi il acquiert auprès des fédérations et des clubs de football les droits exclusifs de retransmission – 1,2 milliard de

francs pour la Coupe du monde de 2002 ; 1,4 milliard pour celle de 2006 ; 600 millions de francs par an aux clubs allemands de première et deuxième division – qu'il revend aux chaînes de TV ou qu'il diffuse sur sa chaîne payante en Allemagne. Cette manne permet aux clubs de vivre sur un grand pied, de payer les salaires des vedettes et de construire de nouveaux stades. Et la spirale est amorcée : pour exiger plus encore, il faut recruter des joueurs plus talentueux, donc plus chers : Ne voit-on pas maintenant les clubs exiger également des droits pour les reportages radiophoniques des matchs ?

Sommes colossales pour droits exclusifs

Mais cette gourmandise financière repose sur une base fort fragile. La déconfiture du groupe Kirch pourrait mettre en péril l'équilibre budgétaire de plusieurs clubs et

provoquer l'effondrement de ce profitable montage financier. Kirch n'a pas encore réglé l'entier de son dû à la Fédération internationale de football ; et il doit encore investir quelques 200 millions de francs pour installer le signal TV permettant à ses clients nationaux de recevoir les images de la prochaine Coupe du monde.

En clair, le groupe Kirch paie des sommes colossales pour s'assurer des droits exclusifs et éliminer ses concurrents potentiels, en particuliers les chaînes de service public. Pour rentabiliser son investissement, il doit alors trouver des acheteurs prêts à payer le prix fort. Mais jusqu'à quel niveau le marché est-il prêt à payer ?

La volonté de pouvoir de Leo Kirch l'a conduit à pousser un peu trop loin le bouillon. Si le groupe plonge, c'est tout un pan du sport spectacle qui risque de prendre le bouillon avec lui. *jd*

La Poste

«WORLDWIDE» de Lausanne à Daillens

Nous avons croisé des camions postaux dans les rues de Lausanne avec inscrit en très gros sur leurs flancs dans d'élégants caractères jaunes sur fond gris: WORLDWIDE et en plus petit: Swisspost. En américain, worldwide est une jolie expression, très synthétique, dont il n'existe pas l'équivalent en français et qui veut dire quelque chose comme: «réseau élargi au monde entier». Aux Etats-Unis, les entreprises qui desservent tout le pays se définissent comme «nationwide».

On voit tout l'intérêt de mettre ce slogan sur des véhicules qui font sans doute l'aller et retour entre Lausanne et Daillens. Les populations qui voient passer les beaux camions jaunes sont sans doute très émues d'apprendre que la Swisspost s'étend vers le monde entier. Depuis toujours les colis et les lettres peuvent être expédiés tout autour

du globe, ce qui n'a rien d'extraordinaire. Mais l'écrire, ça vous a quand même une autre allure. Si jamais la Swisspost manque d'idées pour peindre les flancs de ses jolis camions, nous leur suggérons un autre slogan, beaucoup plus difficile à traduire dans les faits, bien sûr, mais, bon, soyons audacieux: Bourdonnetwide ou alors à Genève, St-Jeanwide.

Des solutions, pour qui?

Mais ne critiquons pas trop le géant jaune. Il sait nous intriguer. Sur un autre camion, figure un mot aussi laconique que mystérieux: SOLUTIONS. A quoi? Pour qui? Mystère. S'agit-il des files d'attente des usagers dans les bureaux? Le chauffeur a-t-il découvert la recette miracle? Veut-il le faire savoir? Nous n'en savons rien. Peut-

être l'énoncé du problème figure-t-il sur les flancs d'un troisième camion qui s'est perdu quelque part dans le worldwide et les véhicules de la Swisspost se retrouvent ainsi condamnés à errer sans jamais se rencontrer, l'un avec le problème, l'autre avec la solution.

Confrontés à ces questions existentielles majeures, nous nous sentons pleins de compassion pour M. Ulrich Gygi dont nous comprenons mieux à présent les angoisses et les motivations. Quoi de plus terrible que de s'affronter à des solutions sans problèmes? Il serait temps que les usagers se mobilisent pour lui exprimer leur compréhension et leur soutien dans cette quête. Les postiers pourraient d'ailleurs faire un beau geste qui serait certainement apprécié en remplaçant sur les flancs du camion le mot SOLUTIONS par GYGIWIDE. *jd*

Un peu marteau

Editeurs de La Chaux-de-Fonds, originaux hilarants,
Plonk & Replonk s'exposent à Yverdon.
Une visite pour s'étourdir.

Ce sont des mondes semblables au nôtre. Pourtant, quelque chose leur fait défaut ou les saillit : prothèses et mutilations. Elles introduisent l'écart trahissant le voisinage, la filiation appelant l'éloignement. Ces mondes deviennent ainsi parallèles. C'est-à-dire contemporains, mais juste à côté. Le déplacement opéré n'est ni temporel ni spatial, comme c'est le cas dans la science-fiction traditionnelle. Il est plutôt sémantique et optique. On le voit, on le montre, et il se laisse comprendre. Il est de l'ordre du signe et du sens. Il demande pour cela une certaine complicité culturelle, sinon politique. En gros, il vaut mieux être suisse, romand et un rien nihiliste avec une certaine aptitude au persiflage pour apprécier pleinement les icônes frappées par Plonk & Replonk, éditeurs de La Chaux-de-Fonds, exposés à la Maison d'ailleurs d'Yverdon.

Suisse fantastique et clichés à vue d'oeil

Si leur identité est énigmatique (individu solitaire, couple, équipe, logo, nom propre, qui sait?), leur talent est sans faille. Farouche, illimité, désopilant, voire critique. Il y a une véhémence sociologique qui informe leurs œuvres. Ils sont tout autant manipulateurs d'images, bricoleurs d'objets que poètes dada saccageant les figures symptomatiques de l'imaginaire helvétique. Qu'il soit à usage interne ou voué à l'exportation. Comme cette série de cartes postales consacrées à la mythologie de la vache. Précipité folklorique qui se métamorphose en abeille gazouillant à l'aurore dans l'encadrement d'une fenêtre ouverte sur les alpes forcément enneigées. Qui enfile à l'état de grenouille, bête à concours nettement au-dessous du réel. Sans parler des nains de jardins brouillés en mendiants visqueux ou bétonnés jusqu'à la claustropho-

bie du mauvais goût jardinier.

Mais cette cruauté qui s'emporte en ex-voto implorant tour à tour le rire incrédule et le réflexe éclairé (une ouverture sur la réalité) est surtout science de la fiction. Art du mensonge au royaume de la contrefaçon. Les montages de Plonk & Replonk (photos ou *ready-made* détournés) sont d'emblée totalement faux. Ils sont invraisemblables. Ce sont des malformations impensables, des monstruosité foraines. Fruit d'un glissement insignifiant, simple clic graphique qui a des conséquences apocalyptiques. Telle la Jet Set délocalisée au Pôle Sud. Ou encore la vue panoramique du monde fantastique de la suisse fédérant d'un seul coup d'oeil le Cervin, le château de Chillon et le pont de Lucerne.

L'exposition s'organise par thèmes et obsessions. Elle se déploie gourmande et envahissante. De façon presque virale, elle noyauté les salles du musée, elle en inquiète les murs et les recoins. Pareille à certains cabinets de collectionneurs du 19^e siècle. On y procède de la terre au ciel. Découvrant que les Martin (patronyme vaudois)

ne sont autres que les descendants d'une colonie de martiens égarés. Que Henri de Genève-Lautrec est le précurseur du lapinisme. Que la poste fut d'abord marine avant de faire surface. Qu'une bouffée de bise languit tristement sous un verre renversé. Jusqu'à l'apothéose rocambolique du jugement dernier. Une vision qui brasse l'esthétique blafarde des magasins de jouets Weber et les proliférations animalières à la Jérôme Bosch. Epinglés aux frontons d'une nef céleste, des peluches à l'effigie de personnages illustre de l'histoire humaine se partagent entre l'enfer, le paradis et le purgatoire. Bien sûr, le paradis est un havre de paix, désert et superflu, alors que l'enfer et le purgatoire grouillent surpeuplés, mortellement vivants. Après on revient. Au réel. Tandis qu'au-dessus et au-dessous ça tape, à la marque de Plonk & Replonk : un marteau. *md*

Maison d'ailleurs, Yverdon, jusqu'au 7 avril, me-ve 14h-18h, sa-di 12h-18h.

A voir aussi : www.plonkreplonk.ch et www.ailleurs.ch

Avenir Suisse : «think tank» helvétique

Quatorze multinationales suisses ont créé la Fondation Avenir Suisse en 1999. Elle «s'affiche en défenseur de l'économie de marché, soutenant une vision libérale du monde et de la société. Dans cette optique, l'Etat n'intervient pas en première instance dans la résolution des problèmes existants.» D'octobre 2001 à février 2002, vingt-six débats ont été organisés dans toute la Suisse sous le titre général : «Dé-régulation/Ré-régulation». Quelques sujets traités : La concurrence fiscale, naufrage ou sauvetage de nos collectivités ? L'école publique peut-elle encore remplir ses devoirs ? L'Etat doit-il se porter garant de la presse et des médias ? Le point final a été posé à Berne le 21 février par la confrontation des points de vue du conseiller fédéral Pascal Couchepin et du directeur de la rédaction du *Monde Diplomatique* Ignacio Ramonet sur le sujet : «Globalisation : cancer ou force vive de l'économie mondiale?».

A propos, voici les noms des sociétés fondatrices d'Avenir Suisse : ABB, Credit Suisse Group, Groupement des Banquiers Privés Genevois, Hofmann-La Roche, Klaus J. Jacobs Holding, Kuoni Reisen Holding, McKinsey & Company, Nestlé, Novartis, Sulzer, Swissair Group Holding, Swiss Re, UBS, Zurich Financial Services. *cfp*

Label vert

Par Anne Rivier

En 1988, 74% des Suisses considéraient l'environnement comme un sujet préoccupant. En 2001, ils n'étaient plus que 15% à le penser.

– T'as remis la poubelle végétale sous l'évier? Non? Tu l'as fourrée où?

– Va voir à la cave. Mais dépêche-toi, ta fille débarque dans vingt minutes.

Branle-bas de combat dans l'appartement lausannois d'un couple de quinquagénaires heureux. Divorcés l'un et l'autre, reconstitués en famille depuis douze ans, Patrice et Michèle Girard attendent leur fille et belle-fille Martina, jeune étudiante en sciences de l'environnement à Zurich. Le papa tremble d'impatience et n'ose croire à son bonheur: la prunelle de ses yeux, la chair de sa chair chez lui, à lui, pour un week-end entier.

Michèle se réjouit elle aussi. Sans enfants, elle est restée très attachée à la gamine des débuts qu'elle a vue grandir et se transformer au gré de ses nombreux séjours chez eux. Aujourd'hui, Martina remplace un peu la fille complice dont elle rêvait en secret. Alors, quand elle s'annonce, Michèle chamboule ses habitudes pour lui faire plaisir. Patrice se plaint qu'elle exagère: écolo ou pas, Martina n'a qu'à s'adapter, non?

Chez les Girard, chaque avènement de Martina provoque les mêmes effets. Il y a d'abord cette sorte de panique domestique. Puis, l'héroïne une fois installée dans leur foyer telle un coucou dans un nid de moineaux, un sentiment diffus de culpabilité. Rapidement suivi de l'impression d'être une minorité en danger d'assimilation.

Bien qu'amoureuse de son Welche de père, des Welches et de la welchitude, Martina est suisse alémanique dans l'âme, de naissance, de culture et d'éducation. Une étrangère du dedans, une cousine germaine d'autant plus désarmante que rien ne la différencie en apparence de ses compatriotes romands.

La conscience écologique n'ayant pas de faciès et son absence n'étant pas un délit, comment distinguer ceux qui en ont une de ceux qui n'en ont pas? C'est pourtant cette conscience-là, les Girard en sont persuadés, qui divise le pays, monte et remonte les murs de röstis de nos frontières intérieures. Car, si le Suisse alémanique est élevé par la mère comme tout le monde, cette dernière s'avère génétiquement plus concernée par les problèmes environnementaux que la nourricière lémanique de base.

«Mater alemanica semper ecologica», affirme le vieil adage romain. Considérant que cette situation ne date pas d'hier, le retard paraît difficile à combler. Les Girard s'y essaient du mieux qu'ils peuvent. Ils se donnent de la peine. Et Dieu sait qu'ils en ont.

Le jour avant l'arrivée de Martina, Michèle se lève aux aurores. Elle commence par la cuisine et l'armoire à détergents. Revue générale des produits, vérification scrupuleuse de leurs composants. Ne subsisteront, l'espace de la pause martinienne, que les contenants et contenus biodégradables à 98%. Le détartrant WC au vinaigre, le nettoyant universel au citron et leurs sobres sachets de recharge. La

lessive de Marseille, ses flocons de récupération râpés à la main, dans son carton régénéré. Et le savon noir en sa fiasque de verre recyclé. Le tri terminé, les contrevenants enfermés à clé, la fière panoplie de la propreté écologique est ostensiblement répartie aux endroits stratégiques.

Antédiluvien, le lave-vaisselle est briqué miroir et ses paniers garnis de quelques bouteilles de vin pas dommage. Cette astuce pour accréditer l'idée qu'on ne se sert jamais ici de cet appareil au bilan énergétique si déplorable.

Dans la salle de bains, la tâche est énorme. Michèle traque le colorant, le conservateur et le CFC à la loupe, débusquant dans le plus innocent des cosmétiques l'atroce expérimentation animale qui, d'avantage que l'abattage rituel ou l'élevage en batterie, fait honte à l'humanité.

Martina étant poly-allergique aux poly-pollutions, son matelas est aspiré, désinfecté de ses acariens, recouvert de coton brut non blanchi. Sa penderie est aérée, et sa chambre récurée de bas en haut à l'huile de coude maison.

Au milieu de l'après-midi, exténuée, Michèle s'attaque à la planification des menus avec Patrice rentré tôt de son travail. Martina est végétarienne tendance quinoa. Éliminés, le saumon aux antibiotiques et la crevette à l'eau de Javel. Le bœuf? Inutile d'y songer. Patrice se rebiffe, résiste, s'accroche à son entrecôte aux morilles. Consent finalement à inscrire le steak de tofu (aux algues) sur son calepin personnel. Soupire devant la liste des courses le condamnant à la visite de fournisseurs répartis aux quatre coins de la capitale. Il sait déjà que le café Pyjama et le thé Biomambara l'exposeront aux sourires équitables et néanmoins commerciaux des Magasins du Monde. Le carthame pressé à froid et le lait de soja ajouteront à la facture salée.. Et la ronde des parkings couverts à la ruine définitive. Mais quand on aime...

– Tu ne vas pas me dire que tu prends la voiture pour aller en ville? Papa... avec le bus à ta porte! A propos, maman et moi, on t'offre la Mobility Card pour ton anniversaire, tu es toujours d'accord?

Martina a l'art de placer ce genre de remarques le samedi au petit-déjeuner. La réaction épidermique escomptée ne tarde pas, prélude obligé de la dispute scientifique subséquente que l'experte universitaire remporte facilement sur son géniteur honteusement ignare. Pauvre Patrice, contesté, critiqué, ballotté de conférence en protocole, mené en bateau de Rio à Kyoto, le bonnet d'âne de G. Deubeliou B. enfoncé bas sur le front.

C'est ainsi que, douchés par les statistiques hydrauliques alarmantes, le père et la fille passeront de bouderies en embellies, Michèle se contentant de compter les points et de nourrir la maisonnée à intervalles réguliers.

Les trois se retrouvant enfin unanimes, transis d'admiration devant le miracle d'un morceau de paysage intact, entre les bretelles autoroutières de leur promenade dominicale. ■